

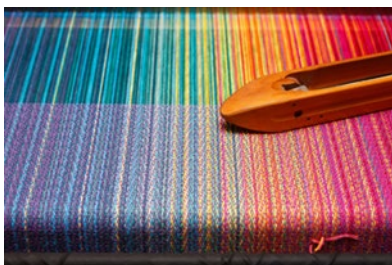
Master Didactique des langues, du FLE/S : métiers de la recherche, de l'enseignement et de l'ingénierie

Master co-accrédité

INALCO

Université Sorbonne Nouvelle

Université Paris Cité



2025 – 2026

Brochure non contractuelle, mise à jour au 15 septembre 2025
Des modifications sont susceptibles d'intervenir d'ici la rentrée

Sommaire

Présentation générale de la filière	3
Master Didactique des langues	3
Suite du parcours	3
Un stage chaque année	3
Intégrer le master DDL.....	4
Profil des étudiants	4
Conditions d'admission en M1.....	4
Conditions d'admission en M2.....	5
Procédure de candidature	5
Passage de M1 à M2	5
Réussite au M2.....	5
Procédure inscription dans le cadre du master co-accrédité.....	6
L'équipe enseignante et administrative	7
L'équipe pédagogique.....	7
Informations pratiques	8
Lieu d'enseignement	8
Inscription administrative	8
Inscription pédagogique	8
Secrétariat pédagogique.....	8
Responsabilité de formations.....	8
Autres liens utiles	8
Calendrier universitaire	9
Présentation du cursus	10
Modalités de contrôle de connaissances (MCC)	10
Justification d'une absence.....	10
Examens finaux.....	10
Demande de validation d'acquis.....	11
Régime spécial d'études (R.S.E)	11
Lexique du relevé de notes	11
Lecture d'un relevé de notes	12
Aide financière – Stages professionnels à l'étranger	12
International	13
Vie étudiante.....	13
ENT.....	13
Salles multimédias et salles informatiques en libre-service.....	13
Moodle	14
Service d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SIO-IP).....	14
Architecture générale du master DDL	15
Master 1	15
Master 2	16
Maquette du master DDL	17
Descriptifs des enseignements.....	20

Présentation générale de la filière

Master Didactique des langues

Le master DDL de l'Inalco est co-accrédité avec les universités Paris 3-Sorbonne Nouvelle et Université Paris Cité. Cette co-accréditation implique la possibilité de suivre des cours dans les établissements partenaires et donc de bénéficier d'une expertise unique dans les domaines de la didactique des langues et de la sociolinguistique éducative.

L'objectif du diplôme est de donner aux étudiants les outils et les prérequis nécessaires à une carrière dans les différents domaines liés à l'enseignement des langues. Le français langue étrangère tient une place importante dans ce dispositif d'étude, mais le diplôme, dans sa version Inalco, n'est en aucun cas réservé à des futurs enseignants de Français Langue Etrangère (FLE).

L'équipe pédagogique du master est constituée d'enseignants-chercheurs ayant des expertises en didactique de diverses langues (entre autres : français, anglais, chinois, japonais, coréen, hongrois, grec moderne, arabe littéral et arabe dialectal, malgache, yoruba...) et en sociolinguistique.

Suite du parcours

Les étudiants titulaires du Master DDL peuvent prétendre à :

- L'enseignement dans la fonction publique ou dans les établissements privés (après concours de recrutement)
- L'enseignement dans le secteur associatif
- L'enseignement du français à l'étranger, en école de langues (type Alliance française), dans les instituts français, dans les établissements secondaires ou en universités
- La formation linguistique en entreprise
- La formation linguistique auprès des collectivités territoriales
- La coordination et/ou l'ingénierie linguistique et éducative (en France ou à l'étranger)

Ce master est adossé à l'Unité de Recherche PLIDAM (EA 4514) de l'INALCO, notamment l'axe 2 Didactique des langues (mais également les autres : politiques linguistiques, numérique, etc.)

Les étudiants sont également invités à participer aux séminaires de l'Axe 2 du SeDyL ("*Multi-L : de la linguistique de contact aux enjeux sociaux du plurilinguisme*").

Un stage chaque année

Les étudiants doivent effectuer en M1, un stage obligatoire en France ou à l'étranger. Ce stage d'une durée de 50 heures (et de 300h en M2 pour le stage facultatif) conduit les étudiants à mettre en pratique les connaissances théoriques et linguistiques acquises durant l'année universitaire en cours et leur permet de faire leurs premiers pas dans le secteur professionnel de leur choix. Le stage de M2 n'est pas obligatoire mais très utile pour les étudiants cherchant à enseigner par la suite (voir « stages et travaux de fin d'année » page 11).

Intégrer le master DDL

Campagne d'admission : **printemps 2026 sur la plateforme monmaster.**

Profil des étudiants

Sont éligibles :

- 1) Les **étudiants de l'Inalco** ayant obtenu la licence **LLCER - parcours DDL**.
- 2) Les **étudiants titulaires d'une licence de l'Inalco** ou d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master (langue enseignée à l'Inalco + compétences dans le domaine des TICE).
- 3) Les étudiants justifiant d'une des validations prévues aux articles [L. 613-3](#), [L. 613-4](#) et [L. 613-5 du code de l'éducation](#).

Conditions d'admission en M1

Le Master DDL niveau M1 est accessible sur dossier de candidature. Celui-ci est soumis à acceptation. À titre indicatif, 16 places étaient ouvertes pour l'année 2024-2025.

- Un bon niveau en français écrit et oral dans les quatre compétences évaluées avec un :
 - TCF niveau C1 minimum, ou
 - DALF niveau C1 minimum
- Une solide formation initiale en sciences du langage et/ou en didactique des langues ou du FLE. La préférence sera donnée aux étudiants titulaires d'un diplôme, certificat ou crédits obtenus en didactique des langues ou du FLE (type mineures de licence, DAEFLE, CAPEFLE...). Une formation dans des disciplines connexes, telles que la psychologie, les sciences de l'éducation, les lettres modernes ou les licences LLCER est un atout, mais nécessitera des efforts et une mise à niveau en début de master DDL.
- Une motivation et un projet clairs et explicités (dans la lettre de motivation et les documents demandés dans le dossier de candidature).
- La pratique de plusieurs langues, dont l'anglais, et la connaissance d'une langue orientale (au sens de l'Inalco) ou d'une langue rare/minorée.
- Savoir s'appuyer sur des sources diversement situées (en termes de langues et de contextes d'élaboration) afin d'assurer au travail de recherche la complexité nécessaire.
- Démontrer une bonne connaissance de la formation, de la maquette, de ses attendus et de ses débouchés.
- Être méthodique et investi dans son travail, qu'il s'agisse de travail en équipe ou en autonomie
- Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement d'un intérêt pour les questions (socio-)linguistiques, culturelles et éducatives

Conditions d'admission en M2

Le Master DDL niveau M2 est accessible sur dossier de candidature. Celui-ci est soumis à acceptation.

En principe, l'entrée en M2 est réservée aux étudiant.e.s ayant suivi le M1 à l'INALCO. Quelques très rares exceptions à cette règle sont accordées sur dossier, mais sont néanmoins encouragées.

- Bon niveau en français écrit et oral dans les quatre compétences certifiées avec un :
 - TCF niveau C2 minimum, ou
 - DALF niveau C2 minimum, ou
 - M1 DDL (équivalent un équivalent SDL ou formation et pratiques transversales en langues, ex : CAPES de japonais, Master de langue orientale ou FLE avec une longue expérience d'enseignement)
- Une motivation et un projet clairs et explicités.
- La pratique de plusieurs langues, dont l'anglais, et la connaissance d'une langue orientale (au sens de l'Inalco) ou d'une langue rare/minorée.
- Savoir s'appuyer sur des sources diversement situées (en termes de langues et de contextes d'élaboration) afin d'assurer au travail de recherche la complexité nécessaire.
- Démontrer une bonne connaissance de la formation, de la maquette, de ses attendus et de ses débouchés.
- Être méthodique et investi dans son travail, qu'il s'agisse de travail en équipe ou en autonomie
- Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement d'un intérêt pour les questions (socio-)linguistiques, culturelles et éducatives

Procédure de candidature

Elle est entièrement dématérialisée et s'effectue via la plateforme monmaster (ou ecandidat selon les profils de candidature) au printemps de chaque année. Les informations détaillées figureront sur la page de la filière DDL et sur le site de l'INALCO en temps voulu.

Passage de M1 à M2

Le passage du M1 au M2 est automatique dès lors que l'étudiant a obtenu son M1 avec une moyenne supérieure ou égale à 10/20 dans chacune des unités d'enseignement (UE) et qu'il a validé son stage obligatoire. La note du rapport réflexif de formation et d'expérience n'est pas compensable. Le master est en contrôle continu intégral.

Réussite au M2

La réussite au M2 est automatique dès lors que l'étudiant a obtenu son M2 avec une moyenne supérieure ou égale à 10/20 dans chacune des unités d'enseignement (UE) et qu'il a soutenu son mémoire de recherche de M2, dont la note n'est pas compensable.

Procédure inscription dans le cadre du master co-accrédité

Si vous êtes un étudiant inscrit principalement à INALCO / Paris 3 / UP et que vous souhaitez suivre des cours optionnels dans l'un des établissements partenaires, vous devrez vous inscrire **administrativement et pédagogiquement** dans le.s établissement.s où vous souhaitez suivre ces cours. Je vous indique ci-dessous les pièces à fournir dans votre situation :

Si vous êtes un.e étudiant.e extérieur.e et souhaitez suivre des cours à l'Inalco vous devez fournir :

- le certificat de scolarité 2025/2026 qui justifie votre inscription à USN / UPC
- l'attestation d'acquiescement ou d'exonération de la CVEC
- la copie de votre pièce d'identité
- le dossier d'inscription administrative secondaire (à demander à secretariat.ddl@inalco.fr)

Les trois documents mentionnés ci-dessus doivent être envoyés par mail à secretariat.ddl@inalco.fr

Vous pourrez ensuite procéder à votre inscription pédagogique qui doit être effectuée par mail auprès du secrétariat pédagogique de la filière DDL (secretariat.ddl@inalco.fr) en indiquant clairement les codes et intitulés des enseignements que vous souhaitez suivre à l'Inalco.

La navigation au sein des établissements partenaires n'est ouverte que pour le M1.

Informations concernant Université de Paris : **

Réunion de prérentrée : précisions à venir.

Début des cours : précisions à venir

IP pour les extérieurs partenaires (dont INALCO) : précisions à venir

Contact scolarité UP : valerie.decourt@u-paris.fr

Mettre damien.bresson@inalco.fr et secretariat.ddl@inalco.fr en copie de tout échange.

Informations concernant Paris 3 : **

Réunion de prérentrée : précisions à venir.

Début des cours : précisions à venir

IP pour les extérieurs partenaires (dont INALCO) : précisions à venir

Contact IA Paris 3 : scolarite-ufr-lld@univ-paris3.fr

Contact IP Paris 3 : dfle@sorbonne-nouvelle.fr

Mettre damien.bresson@inalco.fr et secretariat.ddl@inalco.fr en copie de tout échange

**** informations données à titre indicatif, sous réserve de changements. Consultez régulièrement les sites des établissements concernés.**

L'équipe enseignante et administrative

Secrétaire pédagogique de la filière DDL	Nom : Alice RIMBAULT Gestionnaire pédagogique des filières professionnalisantes Bureau 325A Tél : 01 81 70 11 36 Courriel secretariat.ddl@inalco.fr Boîte aux lettres 325A – 3^{ème} étage (à côté de la salle 326)
Responsable des formations de la filière DDL	M. Damien Bresson Responsable de formation Bureau 3.28 Courriel : damien.bresson@inalco.fr Tel : 01 81 70 11 17
Directrice de la filière DDL Responsable du Master DDL	Mme Céline PEIGNÉ Courriel : celine.peigne@inalco.fr

L'équipe pédagogique

Intervenants du Master DDL

Arnaud ARSLANGUL, maître de conférences, coordinateur du master MEEF, INALCO

Emilie DANGEON, formatrice France Education International

Fabrice DELUMEAU, docteur en SDL, fabrice.delumeau@inalco.fr

Gilles FORLOT, Professeur des universités, filière DDL, INALCO

Ami HURPEAU FUJIOKA, auto-entrepreneur, chargée de cours INALCO

Shahzaman HAQUE, maître de conférences, département Asie du sud-est et pacifique, INALCO

Frédérique DURIEZ, section FLE, INALCO

Marion MEYNADIER, enseignante en FLE

Céline PEIGNÉ, maître de conférences, filière DDL, INALCO

Enseignants dont les séminaires (de divers masters) sont ouverts aux étudiants du master DDL.

Farida AÏT FERROUKH, chargée de cours en Littératures maghrébines, INALCO

Huy Linh DAO, département Asie du Sud-Est/Pacifique, INALCO

Stéphane SAWAS, département Europe (section de grec moderne), INALCO

Stéphane THEVENET, directeur du département d'études coréennes, INALCO

Hanita Sylvia ANDRIAMAMPIANINA, département Afrique et Océan indien, INALCO

Shahzaman HAQUE, département Etudes indiennes, sud-asiatiques et tibétaines, INALCO

Kamal NAIT-ZERRAD, département Afrique et Océan indien, INALCO

Enseignants du séminaire « Langues de France : aspects sociaux et linguistiques »

Mustapha BARQACH, doctorant en DDL, INALCO

Mathieu BEAUDOUIN, département d'études chinoises, INALCO

Arnaud BIKARD, département d'études hébraïques et juives, INALCO

Anaïd DONABEDIAN-DEMOPOULOS, département Eurasie, INALCO

Agnès HENRI, département Asie du sud-Est et Pacifique, INALCO

Enseignants du séminaire « Politique linguistiques et DDL »

A venir pour 2025-2026 « Japon Corée Chine »

Informations pratiques

Lieu d'enseignement

Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)

65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris

Tél. +33 (0)1 81 70 10 00.

<http://www.inalco.fr>

Accès : métro ligne 14 ou RER C, station « Bibliothèque François Mitterrand » ; bus 89 et 62, arrêt « Bibliothèque Rue Mann » ; tram 3A, arrêt « Avenue de France ».

Inscription administrative

Les informations relatives aux inscriptions administratives seront communiquées aux étudiants admis **via la plateforme de candidature et le secrétariat pédagogique de la filière**.

Inscription pédagogique

Indispensable pour passer les examens, l'inscription pédagogique consiste à déclarer les cours que vous comptez suivre (même s'ils sont obligatoires). Cette inscription s'effectue auprès du secrétariat pédagogique de la filière.

Toutes les informations concernant les inscriptions administratives et pédagogiques seront communiquées aux étudiants lors de la **réunion obligatoire de rentrée** qui a lieu lors de la semaine de rentrée.

Les choix de parcours et d'enseignements optionnels doivent être notifiés le jour de la rentrée universitaire et ne sont plus modifiables.

Secrétariat pédagogique

Le secrétariat pédagogique gère les inscriptions pédagogiques, les notes, les demandes de dispense d'assiduité et de validation d'acquis (il ne s'occupe pas des inscriptions administratives).

Secrétaire pédagogique : secretariat.ddl@inalco.fr

Responsabilité de formations

Le responsable de formation est à contacter pour toute question au sujet des formations de la filière DDL. Il assure l'accueil des étudiants et leur information à tout propos concernant leurs études en DDL.

Damien BRESSON : damien.bresson@inalco.fr

Bureau : 3.28 Tel : 01 81 70 11 17

Autres liens utiles

- Page de la filière : [Didactique des langues | Inalco](#)

- Emplois du temps : [2023-2024- INSTITUT NATIONAL DES LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES - HYPERPLANNING \(inalco.fr\)](#)

- Planning des examens :

[Examens | Institut National des Langues et Civilisations Orientales \(inalco.fr\)](#)

- Plateforme pédagogique Moodle : <https://moodle.inalco.fr>

- Espace numérique de travail (ENT) : <https://ent.inalco.fr> (l'ENT vous permet notamment de prendre connaissance de vos notes après chaque session d'examens.)

- Bourses et aides diverses : [Bourses et aides sociales | Institut National des Langues et Civilisations Orientales \(inalco.fr\)](#)

- Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) : <https://www.bulac.fr>

Calendrier universitaire

Réunions obligatoires de rentrée :

- Licence : mercredi 10 septembre 11h-12h30, salle 3.12
- Master : jeudi 11 septembre 14h-15h30 (M1) et 15h30-16h30 (M2), salle 5.25

Début des cours : lundi 15 septembre 2025

Premier semestre : du 15 septembre au 20 décembre

Vacances d'automne : du 26 octobre au 02 novembre

Vacances de Noël : du 21 décembre au 5 janvier

Deuxième semestre : du 19 janvier 2026 au 9 mai 2026

Vacances d'hiver : du 1^{er} mars au 8 mars

Vacances de printemps : du 19 avril au 3 mai

Présentation du cursus

Modalités de contrôle de connaissances (MCC)

Les cours de Master DDL se déroulent uniquement en présentiel. En conséquence, tous les enseignements de la filière DDL sont évalués en contrôle continu intégral en master. Les étudiants doivent signer une feuille de présence à chaque séance. La mobilité d'étude n'est pas autorisée dans le cadre du master DDL. La mobilité pendant le stade de M2 (second semestre) est encouragée.

Justification d'une absence

Seuls les certificats médicaux sont pris en compte pour justifier d'une absence. Il revient à l'étudiant de transmettre le certificat médical aux enseignants concernés et de le déposer ou transmettre par courriel au secrétariat de la filière 48h maximum après le jour de l'absence.

Pour les étudiants boursiers :

La justification d'une absence est obligatoire. Votre justificatif d'absence doit être transmis à chaque enseignant concerné par l'absence.

Pour les étudiants non boursiers :

Si vous êtes en contrôle continu, le justificatif d'absence est à transmettre directement aux enseignants concernés.

Si vous êtes en contrôle final, (après avoir fait une demande de dérogation au contrôle continu), vous devez le remettre au secrétariat de la filière DDL.

NOTA : Une absence justifiée à un examen équivaut à une note de 0/20

Vous trouverez toutes les chartes, modalités de contrôle des connaissances, modalités de calcul des résultats d'examens et plagiat sur le site internet :

<http://www.inalco.fr>

> [Formations](#)

> [Emplois-temps-examens](#)

[Règlements, chartes et modalités de contrôle des connaissances](#)

Examens finaux

Le Master Didactique des Langues est en contrôle continu intégral. Cela signifie que l'évaluation est considérée comme pratique formative et se déroule à plusieurs moments du semestre et/ou de l'année (modalités variables selon les cours). **Il n'y a donc pas de rattrapages.** En cas de souci durant votre parcours, il est impératif de contacter la directrice de la filière et les intervenants des cours concernés le plus tôt possible. **Les examens finaux** des cours de Didactique des langues ont lieu lors de la dernière séance de chaque cours. Il revient aux étudiants de se renseigner sur le calendrier des examens dans les universités partenaires (USN et Université de Paris).

*Chaque étudiant s'engage à rédiger tous les travaux demandés dans le cadre de ses études dans la filière DDL **sans aides extérieures non-mentionnées ni sources autres que celles qui seront citées**. Toutes les utilisations de textes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, seront signalées comme telles. Les travaux réalisés dans le cadre des études sont susceptibles d'être contrôlés avec un logiciel destiné à cet effet, avec les conséquences prévues par la loi en cas de plagiat avéré.*

Vous trouverez toutes les informations détaillées concernant les règlements, chartes, modalités de contrôle des connaissances, modalités de calcul des résultats d'examens et plagiat sur le site internet :

<https://www.inalco.fr/reglements-et-chartes-etudiantes>

Les étudiants de M1 bénéficient d'une formation visant à les sensibiliser aux risques du plagiat. Les étudiants de M2 auront à signer la charte anti-plagiat et devront la faire figurer dans leur mémoire de master DDL.

<https://www.inalco.fr/reglements-et-chartes-etudiantes>

Demande de validation d'acquis

Les étudiants qui ont suivi des formations et obtenu des diplômes de l'enseignement supérieur en France ou à l'étranger peuvent demander une validation d'acquis (VAC) pour des éléments validés antérieurement et en lien avec les cours de la Licence DDL. Les demandes de validation d'acquis doivent être effectuées dans le strict respect des délais indiqués, auprès de la direction de la filière.

Informations et documents à télécharger : [demande de VAC](#)

Régime spécial d'études (R.S.E)

Vous trouverez la note de cadrage ainsi que le formulaire à remplir pour effectuer une demande de RSE (en particulier une demande de dispense d'assiduité et de contrôle continu) en suivant ce lien :

[Demande de R.S.E](#)

La demande est semestrielle.

Lexique du relevé de notes

ADM : Admis

ADMC : Admis par compensation AJ : Ajourné

AJAC : Accès étape (validation d'un des deux semestres de la L2 ; accès à la L3 avec dette de L2)

ABI : Absence injustifiée

ABJ : Absence justifiée (équivalent à un 0/20 dans le calcul de la moyenne du semestre) DEF : Défaillant à un EC, une UE ou sur le semestre

EC : Élément constitutif d'une UE

UE : Unité d'éléments

VAC : Validation d'acquis

IA : inscription administrative IP : Inscription pédagogique

Session 1 : Examens de décembre ou janvier et de mai

Session 2 : Examens de rattrapage du mois de juin

Lecture d'un relevé de notes

Semestre :

Si vous êtes « ADM » au semestre, vous avez validé le semestre et n'avez pas à passer les examens de rattrapage.

Si vous êtes « AJ » (suite à une note inférieure à 10/20) ou « DEF » (suite à un « ABI ») au semestre, vous devez passer les examens de rattrapage pour les EC non validés des UE non validées.

UE :

Si vous êtes « ADM » à l'UE, cette dernière est acquise et vous n'avez pas à passer les examens de rattrapage pour les EC de cette UE.

Si vous êtes « AJ » ou « DEF » à l'UE, vous devez passer les examens de rattrapage des EC non validés à l'intérieur de cette UE.

Stages et travaux de fin d'année

En Master 1

Le stage est obligatoire et doit avoir une durée minimum de 50 heures d'enseignement en présentiel. Ce stage est à effectuer soit à temps partiel durant l'année, soit en dehors des périodes de cours. Attention : la réalisation d'un stage durant l'année universitaire ne doit en aucun cas empêcher les étudiants d'être présents aux cours et aux examens. L'enseignant accompagnant la démarche de stage et la posture de stagiaire DDL INALCO est Frédérique Duriez. Pour les questions de convention de stage, voir M. Bresson.

Le stage d'enseignement de M1 DDL contribue à la réflexion et la rédaction de l'élaboration du rapport réflexif de formation et d'expérience, rendu en fin de M1

En Master 2

Le stage doit avoir une durée minimum de 300 heures d'enseignement en présentiel. Il n'est pas obligatoire. Le 2^e semestre est banalisé pour favoriser les stages longs à l'étranger ou la recherche de mémoire (sujet basé sur corpus, archives, terrain local...). Le stage est à effectuer soit à temps partiel durant l'année, soit en dehors des périodes de cours. Attention : la réalisation d'un stage durant l'année universitaire ne doit en aucun cas empêcher les étudiants d'être présents aux cours et aux examens.

Pour les étudiants ne choisissant pas d'effectuer un stage de 300h, un maintien de la pratique d'enseignement est fortement recommandé. Le stage et/ou la recherche menant au mémoire de recherche de Master 2 DDL est accompagné par Céline Peigné et Gilles Forlot, ainsi qu'un.e directeur/ice de mémoire. Le mémoire de M2 DDL mène à soutenance.

Pour les questions de convention de stage, voir M. Bresson.

Aide financière – Stages professionnels à l'étranger

Les étudiants qui doivent effectuer un stage obligatoire dans le cadre de leurs études peuvent bénéficier, sous certaines conditions et sous réserve d'ouverture de campagne, d'une aide financière. Cette aide est destinée à financer les mobilités à l'étranger dans le cadre des stages professionnels obligatoires permettant de valider un cursus à l'Inalco.

International

France Education International (FEI) propose près de 1800 postes d'assistants de français (sélection sur toute la France) en 2021-2022 dans l'un des 20 pays participant à ce programme. Les assistants de langue sont affectés dans des établissements scolaires (ou universitaires, dans certains cas) où ils secondent le professeur de français.

Informations à consulter :

> [Devenir assistant de langue française à l'étranger | France Education internationale \(france-education-international.fr\)](https://france-education-international.fr)

Vie étudiante

Vous trouverez toutes les informations sur la médecine préventive, les démarches concernant les bourses ou le logement, la vie associative et le sport sur le site internet de l'INALCO, au sein de la rubrique « vie de campus ».

ENT

L'Espace Numérique de Travail est une plateforme où les étudiants peuvent accéder à toutes les informations relatives à leurs inscriptions administrative et pédagogique, à leurs relevés de notes ainsi qu'à d'autres éléments ponctuels. Certaines informations sont directement postées sur l'ENT. Les étudiants ont à se connecter régulièrement pour se tenir au courant de l'actualité de l'INALCO, des informations concernant les cours et les absences des enseignants.

Lien : <https://ent.inalco.fr>

Salles multimédias et salles informatiques en libre-service

L'INALCO propose aux étudiants un accès permanent aux salles libre-service du 6^e étage. Pour accéder aux laboratoires audios, aux salles multimédias et aux salles de cours informatiques, il faut impérativement passer par l'accueil qui se trouve en salle 6.03 où les clés sont distribuées et récupérées. Le nombre de places doit être strictement respecté pour des raisons de sécurité et pour le bon fonctionnement du matériel.

Moodle

Moodle est une plateforme numérique qui vous donne accès à vos cours si les enseignants y déposent des contenus et/ou des tâches à réaliser. Moodle vous permet aussi de communiquer directement avec les enseignants et les autres étudiants inscrits à ce même cours. L'utilisation de Moodle nécessite d'avoir fait auparavant son inscription pédagogique.

Il est également très important que vous puissiez vous créer une adresse mail au format nom/prénom.

Lien : <https://moodle.inalco.fr/>

Service d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SIO-IP)

Relais entre l'université et les entreprises, le service d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SIO-IP) anime et met en œuvre des actions favorisant l'insertion professionnelle des étudiants. L'équipe est à votre disposition pour vous apporter conseils et informations, vous écouter et vous aider à trouver un stage et/ou un emploi en adéquation avec la formation suivie.

Informations à consulter : [SIO-IP](#)

Architecture générale du master DDL

Master 1

Master 1 – 1 ^{er} semestre (Sem 7)			ECTS
UE 1	DDLA416	Didactique des langues à l'ère du numérique Etudiants INALCO => 2 cours obligatoires	8
UE 2	DDLA426	Approches linguistiques pour l'enseignement des langues Etudiants INALCO => 1 cours obligatoire et 1 cours au choix	6
UE 3	DDLA436	Arts, cultures et enseignement des langues Etudiants INALCO => 1 cours obligatoire et 1 cours au choix	6
UE 4	DDLA446	Professionnalisation Etudiants INALCO => 3 cours obligatoires	10
Total semestre 7 : 206h			30
Master 1 – 2 ^{ème} semestre (Sem 8)			ECTS
UE 1	DDL416	Didactique des langues à l'ère du numérique • <i>Etudiants INALCO => 2 cours obligatoire</i>	8
UE 2	DDL426	Approches linguistiques pour l'enseignement des langues • <i>Etudiants INALCO => 1 cours obligatoire et 1 cours au choix</i>	6
UE 3	DDL436	Arts, cultures et enseignement des langues • <i>Etudiants INALCO => 1 cours obligatoire et 1 cours au choix</i>	6
UE 4	DDL446	Professionnalisation • <i>Etudiants INALCO => 4 cours obligatoires</i>	10
Total semestre 8 : 222h			30

Total du master 1 = 428 heures (+ stage de 50h)

Master 2

		Master 2 – 1^{er} semestre (Sem 9)	<i>ECTS</i>
UE 1	DDLA516	Pratiques de la recherche et professionnalisation <i>Etudiants INALCO => 2 cours obligatoires</i>	6
UE 2	DDLA526	Contextes d'enseignements, politiques linguistiques et éducatives <i>Etudiants INALCO => 1 cours obligatoire et 1 cours au choix</i>	8
UE 3	DDLA536	Arts, cultures et création (en enseignement des langues) <i>Etudiants INALCO => 1 cours obligatoire et 1 cours au choix</i>	8
UE 4	DDLA546	Ingénierie de formation et humanités numériques <i>Etudiants INALCO => 2 cours obligatoires</i>	8
		Total semestre 9 : 192h	30

		Master 2 – 2^{ème} semestre (Sem 10)	<i>ECTS</i>
UE 1	DDL516	Pratiques de la recherche et professionnalisation	2
UE 2	DDL526	Rédaction et soutenance du mémoire	28
		Total semestre 10 : 24h	30

Total du M2 : 216h

Total du diplôme : 644h (hors stage et hors rapport/mémoire) et 120 ECTS

Maquette du master DDL

Master 1 DDL / 2025-2026	ECTS		Volume horaire
--------------------------	------	--	----------------

Note :

- les cours du tronc commun obligatoire ne sont pas ouverts aux étudiants extérieurs à l'Inalco.
- Les cours à choix sont ouverts à la navigation selon les modalités communiquées aux établissements partenaires en début d'année ou de semestre par la gestionnaire pédagogique de l'Inalco, sous réserve de places disponibles.

Semestre 7				
UE1	Didactique des langues à l'ère du numérique – 2 cours	8		48H
Tronc commun obligatoire :				
DDLA416A	Théories et méthodologies des pratiques d'enseignement	4	CM	24h
DDLA416B	Initiation à la conception de matériel pédagogique	4	CM/TD	24h

UE2	Approches linguistiques pour l'enseignement des langues – 2 cours	6		48h
Tronc commun obligatoire :				
DDLA426A	Théories de l'acquisition des langues secondes	3	CM	24h
Un cours au choix parmi :				
DDLA426B	Normes et variations en DDL (ouvert en M1 et M2)	3	CM	24H
DDLA426C	Langue de France : aspects sociaux et linguistiques	3	CM	24H
SDLA426E	Méthodologie en dialectologie 1 : théorie et pratique	3	CM	24h
DL4AE085	Cours à UPC : Ingénieries didactiques	3		24h
N7PAR11	Cours à USN : Approche du théâtre	3		24H

UE3	Arts, cultures et enseignement des langues – 2 cours	6		48h
Tronc commun obligatoire :				
DDLA436A	Identités et imaginaires en DDL	3	CM	24h
Un cours au choix parmi :				
DDLA436B	Politiques linguistiques et DDL (ouvert en M1 et M2) : - Japon – Corée – Chine (2025-2026) - Afrique et monde arabe (2026-2027)	3	CM	24H
AMAA426B	Littérature maghrébines 1	3	CM	24
ARTA446A	Les cinémas du monde	3	CM	18
DL4AE075	Cours à UPC : Pédagogie innovante	3		24h
DL4AE035	Cours à UPC : Ingénierie didactique, grammaire intégrée	3		24h
N7PAR13	Cours à USN : Approches globales des littératures			

UE4	Professionalisation – 3 cours	10		60h
Tronc commun obligatoire :				
DDLA446A	Pratiques d'enseignement	3	TD	12h
DDLA446B	Méthodologie 1 : recherche documentaire (6h BULAC), professionnelle et atelier stage (18h)	4	TD	24H
Code à venir	Langue orientale : à choisir dans l'offre Inalco, cf précisions et conditions dans le descriptif page XX	3		24H

Total semestre 7 : 206h.

Semestre 8				
UE1	Didactique des langues à l'ère du numérique – 2 cours	8		48H
Tronc commun obligatoire :				
DDL416A	Numérique et technologies en DDL - 1	4	CM/TD	24h
DDL416B	Evaluation et certifications	4	CM/TD	24h

UE2	Approches linguistiques pour l'enseignement des langues – 2 cours	6		48h
Tronc commun obligatoire :				
DDL426A	Recherches sur l'observation de classes	3	CM	24h
Un cours au choix parmi :				
DDL426B	Elaborer un cours de langue 1 (enseigner l'oral), adossé à FLEBA2004 (ou autre cours)	3	CM	24H
Cours ouverts à la navigation à UPC : en cours d'actualisation pour 25-26				
Cours ouverts à la navigation à USN : en cours d'actualisation pour 25-26				

UE3	Arts, cultures et enseignement des langues – 2 cours	6		48h
Tronc commun obligatoire :				
DDL436A	Langues et sociétés multiculturelles	3	CM	24h
Un cours au choix parmi :				
ASEB426A	Multilinguisme et société en Asie du Sud Est	3	CM	
Cours ouverts à la navigation à UPC : en cours d'actualisation pour 25-26				
Cours ouverts à la navigation à USN : en cours d'actualisation pour 25-26				

UE4	Professionalisation – 4 cours	10		78h
Tronc commun obligatoire :				
DDL446A	Initiation recherche et écriture du mémoire	3	CM	24h
DDL446B	Accompagnement à la professionnalisation (stage et rapport d'expérience)	3	TD	18h
DDL446C	Méthodologie 2 : travail de recherche encadré	2	TD	12h
Code à venir	Langue orientale : à choisir dans l'offre Inalco, cf précisions et conditions dans le descriptif page XX	2	TD	24h

Total semestre 7 : 222h

Master 2 DDL / 2025-2026			ECTS		Volume horaire
Semestre 9					
UE1	Pratique de la recherche et professionnalisation – 2 cours	6			48H
Tronc commun obligatoire :					
DDLA516A	Fondamentaux de la méthodologie du mémoire et de la recherche : vers le mémoire	3	CM/TD		24h
DDLA516B	Séminaire de recherche DDL	3	CM		24h
UE2	Contextes d'enseignement, politiques linguistiques et éducatives – 2 cours	8			48h
Tronc commun obligatoire :					
DDLA526A	Didactique de langues et systèmes éducatifs	4	CM		24h
Un cours au choix parmi :					
DDLA526B	Politiques linguistiques et DDL (ouvert en M1 et M2) : - Japon – Corée – Chine (2025-2026) - Afrique et monde arabe (2026-2027)	4	CM		24H
DDLA526D	Normes et variations en DDL (si non pris en M1)	4	CM		24H
Pas de cours ouverts à la navigation à UPC en 25-26 (à confirmer)					
Pas de cours ouverts à la navigation à USN en 25-26 (à confirmer)					
UE3	Arts, littérature et création en enseignement des langues – 2 cours	8			48h
Tronc commun obligatoire :					
DDLA536A	Elaborer un cours de langue 2 (enseigner l'écrit) – adossé à FLAB1001 ou équivalent	4	CM		24h
Un cours au choix parmi :					
AMAA526B	Littérature maghrébines 2	4	CM		24
ASAU426B	Mulilinguisme en Asie du sud	4	CM		18
AOIA426A	Littérature orale en Afrique	4	CM		24
Pas de cours ouverts à la navigation à UPC en 25-26 (à confirmer)					
Pas de cours ouverts à la navigation à USN en 25-26 (à confirmer)					
UE4	Ing2n2rie de formation et humanités numériques – 2 cours	8			48h
Tronc commun obligatoire :					
DDLA546A	Numérique et technologies en DDL - 2	4	CM/TD		24h
DDLA546B	Ingénierie de formation et méthodologie : - 12h intervenant pro FEI 12h accompagnement (problématisation, recherche, stage éventuel, mémoire)	4	CM/TD		24h
Semestre 10					
UE1	Pratique de la recherche et professionnalisation – 2 cours	2			24H
Tronc commun obligatoire :					
DDL516A	Méthodologie 4 : écriture du mémoire	1	TD		24h
DDL516B	Stage et/ou terrain de recherche	1			
UE2	Mémoire	28			
DDL526	Rédaction et soutenance du mémoire	28			

Descriptifs des enseignements

Master 1 DDL / 2025-2026 <u>Descriptifs des cours</u>	ECTS		Volume horaire
--	------	--	----------------

Semestre 7				
UE1	Didactique des langues à l'ère du numérique – 2 cours	8	Ens.	48 H

Tronc commun obligatoire :

DDLA416A	Théories et méthodologies des pratiques d'enseignement	4	Duriez	24 h
-----------------	---	----------	---------------	-------------

Objectifs et contenus :

Ce cours a pour but d'approfondir les notions et principes didactiques pour la classe de langue, notamment FLE/FLS, et de mettre en relation concepts théoriques et pratique pédagogique.

Nous nous intéresserons aux questionnements théoriques et aux notions didactiques qui ont marqué les différentes méthodologies d'enseignement en didactique des langues. Nous verrons comment les principes des méthodologies sont mis en œuvre, en fonction de la réalité des situations d'enseignement.

Nous analyserons comment les méthodes et méthodologies :

- Utilisent les documents authentiques
- Organisent les activités en contexte plurilingue (format, types, objectifs...) portant sur la compréhension et la production, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, le travail sur la langue enseignée et les langues en contact, l'appropriation de compétences culturelles ...
- Mettent en jeu les compétences professorales correspondantes, de types méthodologique (savoir analyser ou créer du matériel d'enseignement, utiliser les instruments de référence disponibles...) et de type pédagogique (savoir expliquer, donner des consignes, corriger...)

Nous focaliserons sur la notion d'unité didactique pour apprendre à concevoir une séance de cours. Ce cours est donc à relier au cours « pratiques d'enseignement ».

Modalités d'évaluation CC :

- Conception de deux unités didactiques (en relation avec le cours « pratiques d'enseignement »)
- Ecrit réflexif sur le travail de conception d'unités didactiques

Bibliographie indicative :

- BEACCO J.-C., L'approche par compétence dans l'enseignement des langues, Didier, 2007
- COURTILLON, J., Elaborer un cours de FLE, Paris, Hachette, 2003
- CUQ, J.P., GRUCA, I., Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, Grenoble, P.U.G., 2017
- DEFAYS, J.-M. Enseigner le Français Langue Etrangère et Seconde, approche humaniste de la didactique des langues et des cultures, Bruxelles, Editions Mardaga, 2018.
- Puren Ch., Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues, Nathan-Clé International, « Didactique des langues étrangères », 1998
- Robert J.-P., ROSEN E., REINHART C., Faire classe en FLE, Une approche actionnelle et pragmatique, Hachette, 2011

DDLA416B	Initiation à la conception de matériel pédagogique	4	Delumeau	24 h
Objectifs et contenus : Cet enseignement vise à découvrir et maîtriser les contraintes et les outils de référence, notamment européens, qui président à l'architecture d'un matériel d'enseignement du français, à travers la conception, la fabrication et l'expérimentation d'une unité pédagogique. Les notions d'objectifs, de document authentique, de consigne, de public, de progression, de prérequis, d'évaluation sont expérimentées et testées en situation réelle d'enseignement.				
Modalités d'évaluation CC : DST 50% + Dossier collectif 50%				
Modalités d'évaluation CT : DST (uniquement pour les étudiants en CT)				
Bibliographie éventuelle : En cours d'actualisation				

UE2	Approches linguistiques pour l'enseignement des langues – 2 cours	6	Ens.	48h
Tronc commun obligatoire :				
DDLA426A	Théories de l'acquisition des langues secondes	3	Arslangul	24h
Objectifs et contenus : Ce cours propose une introduction au domaine de l'acquisition des langues secondes (L2) qui étudie le processus de création d'un nouveau système linguistique après celui de la première langue. Il s'attache à décrire les grandes caractéristiques de ce développement en abordant des thématiques directement en lien avec la didactique des langues comme par exemple : le rôle de la L1 et des autres langues secondes déjà connues, le traitement de l'input, l'effet de l'enseignement, les parcours développementaux des apprenants, etc.				
Modalités d'évaluation CC : Un devoir à rendre et une évaluation en cours				
Modalités d'évaluation CT : Une évaluation en cours				
Bibliographie éventuelle : - Leclercq, P., et al. (2021). <i>Introduction à l'acquisition des langues étrangères</i> . De Boeck supérieur. - Loewen, S. (2020). <i>Introduction to instructed second language acquisition</i> . Routledge. - McManus, K. (2022). <i>Crosslinguistic influence and second language learning</i> . Routledge. - Ortega, L. (2013). <i>Understanding second language acquisition</i> . Routledge. - VanPatten, B., et al. (2019). <i>Key questions in second language acquisition: An introduction</i> . Cambridge University Press.				
Un cours au choix parmi :				
DDLA426B	Normes et variations en DDL (ouvert en M1 et M2)	3	Forlot	24H
Objectifs et contenus : La variation linguistique suscite fréquemment des débats sur ce que l'on perçoit comme un étiolement de la qualité de la langue et sur l'émergence d'un mal-parler qui serait issu des pratiques de divers groupes sociaux ou des modes de communication modernes (SMS, tchat...). Ce cours a pour objectif d'examiner les différents types de variations dans les pratiques langagières, et différentes approches sociologiques, anthropologiques et sociolinguistiques de la variation sont également abordés (Bernstein, Labov, Bourdieu, entre autres). Cela permet de constater que ces débats ne sont pas nouveaux et que leurs enjeux sont parfois non négligeables, notamment du point de vue de la didactique des langues (et notamment du FLE). Nous analyserons le rôle de ces variations sur l'enseignement et l'apprentissage de la langue (ou des langues) et étudierons comment les acteurs sociaux (enseignants, apprenants, concepteurs de programmes, de manuels...)				

perçoivent, (dé)légitiment et s'approprient les écarts à la norme écrite de la langue standard.

Modalités d'évaluation CC :

Participation en cours de semestre ; examen sur table et/ou travail à remettre

Modalités d'évaluation CT :

Un examen sur table

Bibliographie indicative :

Bernstein, B.1975. *Langage et classes sociales. Codes sociolinguistiques et contrôle social*. Paris : Editions de Minuit.

Bourdieu, P. 1982. *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.

Candea, M. et Véron, L. 2019. *Le français est à nous ! Petit Manuel d'émancipation linguistique*. Paris, La Découverte.

Detey, S., Durand J., Laks, B. & Lyche C. 2010. *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone. Ressources pour l'enseignement*. Paris : Ophrys.

Gadet, F. (2024 - réédition). *La variation sociale en français*. Paris : Ophrys

Forlot, G. & Ouvrard L. (dir.) 2020. *Variation linguistique et enseignement des langues. Le cas des langues moins enseignées*. Paris : Presses de l'Inalco.

Forlot, G. 2021. "Normes endogènes et contre-normes dans les 'anglais du monde. Modèles d'analyse et terrains de la modernité avancée". *Gragoata* 26/54, 74-104
<https://doi.org/10.22409/gragoata.v26i54.46503>

Francard, M et alii. 1993 (Vol. 1) & 1994 (Vol. 2). *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*. Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain 19 (3-4) et 20 (1-2).

Labov, W. 1978. *Le parler ordinaire*. Paris : Editions de Minuit

Ledegen, G. 2013. « Normes ». In Simonin, J. & Wharton, S. (dir.). *Sociolinguistique du contact : Dictionnaire des termes et concepts*. Lyon : ENS Éditions

Tabouret-Keller, A., Le Page R. B., Gardner-Chloros, P. & Varro, G. (dir). 1997. *Vernacular Literacy: a Re-Evaluation*. Oxford/London: Clarendon Press.

DDLA426C	Langues de France	3	Barqach et multi	24H
-----------------	--------------------------	----------	-------------------------	------------

Objectifs et contenus :

Dans le prolongement de la politique de la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (Ministère de la Culture), en conformité avec la *Charte européenne des langues régionales et minoritaires* (Conseil de l'Europe, 1993), signée par la France, ce séminaire présente certaines langues de France enseignées à l'INALCO qui, parmi 75 langues répertoriées par le Rapport Cerquiglini (1999), contribuent à la diversité du patrimoine linguistique et culturel français.

Seront ainsi successivement présentées les particularités historiques, linguistiques et culturelles de plusieurs langues (Exemples, sous réserve de changement: arabe maghrébin, langues berbères, arménien, yiddish, langues océaniques...) À la fin du cours, l'étudiant doit être capable d'identifier les groupes linguistiques concernés et leurs aires géographiques, leur assise historique et les pratiques identitaires dont ils se réclament sur le territoire français.

NB : ce cours n'aborde pas la question des langues régionales hexagonales de France.

Modalités d'évaluation CC :

Ce séminaire se valide sans note selon deux critères impératifs :

- Présence obligatoire et assiduité élargée
- Implication au cours (participation, réalisation des travaux demandés)

Modalités d'évaluation CT :

Ce séminaire se valide sans note selon deux critères impératifs:

- Présence obligatoire et assiduité émargée
- Implication au cours (participation, réalisation des travaux demandés)

Bibliographie éventuelle :

En cours d'actualisation

SDLA426E	Méthodologie en dialectologie 1	3		24H
Cours ouverts à la navigation à UPC				
Cours ouverts à la navigation à USN				

UE3	Arts, cultures et enseignement des langues – 2 cours	6	Ens.	48h
Tronc commun obligatoire :				
DDLA436A	Identités et imaginaire en DDL	3	Peigné	24h

objectifs et contenus :

Ce cours interviendra en prolongement et en approfondissement des réflexions entamées en Licence 3 au sujet des questions identitaires et des manières de les aborder (représentations, imaginaires, etc.) pour continuer à interroger un positionnement de soi réflexif et critique en tant que professionnel.les de l'enseignement (de langues).

Modalités d'évaluation CC :

assiduité/ponctualité/ Participation & travaux à rendre et/ou devoir sur table

Modalités d'évaluation CT :

adapté selon conditions du groupe concerné

Bibliographie indicative pour préparer le cours :

Abdallah-Preteille M. 2005, Pour un humanisme du divers. In : Vie sociale et traitements (VST), Eres, 2005/3 n° 87, pp 34-41. URL : <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2005-3-page-34.htm> [16.10.2022]

Castellotti V., Moore D., 2002, *Représentations sociales des langues et enseignements*, Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe – De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue, Etude de référence. URL : <https://rm.coe.int/representations-sociales-des-langues-et-enseignements/168087458d> [16.10.2022]

Dervin F., 2009, « Approches dialogiques et énonciatives de l'interculturel : pour une didactique des langues et de l'identité mouvante des sujets ». In : *Synergies Roumanie*, n°4, pp. 165-178. URL : <http://www.gerflint.fr/Base/Roumanie4/dervin.pdf> [16.10.2022]

Galligani S., 2010, « Identités plurielles à l'école : catégorisations et diversité des pratiques ». In : *Notions en Questions* (NEQ) : Les Plurilinguismes, n°7-1, Les cahiers de l'ACEDLE, recherches en didactique des langues et des cultures. URL : <https://journals.openedition.org/rdlc/1989> [16.10.2022]

Un cours au choix parmi :

DDLA436B	Politiques linguistiques et DDL (ouvert M1 & M2) : Japon – Corée – Chine (2025-2026) Afrique et monde arabe (2026-2027)	3	Suzuki et multi	24H
-----------------	--	----------	--------------------------------	------------

Objectifs et contenus : Ce séminaire a pour objectif de permettre aussi bien aux étudiants connaissant l'une de ces langues-cultures qu'à ceux qui ne les connaissent pas d'offrir une pluralité de points de vue sur une sélection des thématiques relatives aux politiques linguistiques et à la didactique des langues-cultures d'une même zone aréale, extrême-orientale, constituée du triangle Japon-Corée du Sud-Chine.

Le séminaire se déroulera de manière à favoriser les interactions entre l'enseignante et les étudiants. La dernière séance sera consacrée aux exposés des étudiants sur le thème de leur choix. L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et constituera l'un des critères d'évaluation

Modalités d'évaluation CC : Les deux dernières séances seront consacrées aux exposés individuels (15 mn d'exposé + 5mn de questions) des étudiants sur le thème de leur choix avec l'accord de l'équipe d'enseignantes. Le texte présentant (au maximum 3 pages) l'exposé devra être envoyé aux enseignants une semaine avant l'exposé. Les étudiants seront évalués principalement sur leur exposé oral et le texte présentant l'exposé sera considéré comme complément. Au cours du semestre, inspiré par l'un des thèmes du séminaire, chaque étudiant doit soumettre son idée de sujet à l'équipe d'enseignantes avant qu'il ne soit définitif. Le sujet doit concerner les politiques linguistiques d'au moins deux langues-cultures-pays et l'exposé doit être fondé sur la réflexion personnelle.

Modalités d'évaluation CT : en cours d'actualisation

Bibliographie éventuelle : en cours d'actualisation

AMAA426B	Littérature maghrébine 1	3	Aït Ferroukh	24H
ARTA446A	Les cinémas du monde	3	Sawas	24H
Cours ouverts à la navigation à UPC				
Cours ouverts à la navigation à USN				

UE4	Professionalisation – 3 cours	10	Ens.	60h
Tronc commun obligatoire :				
DDLA446A	Pratiques d'enseignement	3	Duriez	12h

Objectifs et contenus :

Ce cours représente la partie TD du CM « Théories et Méthodologies des pratiques d'enseignement » (DDLA410A). Les étudiants travaillent à l'élaboration d'une unité pédagogique.

Modalités d'évaluation CC :

- Elaboration d'un dossier analysant des activités mises en oeuvre dans le cadre d'un premier cours
- Conception de deux unités didactiques en lien avec le cours « Théories et Méthodologies des pratiques d'enseignement »
-

Modalités d'évaluation CT :

En cours d'actualisation

Bibliographie indicative :

- Alliance Française, Chauvet Aude, Référentiel pour le Cadre Européen Commun, , Paris, CLE international
- BEACCO J.-C., L'approche par compétence dans l'enseignement des langues, Didier, 2007
- COURTILLON, J., Elaborer un cours de FLE, Paris, Hachette, 2003
- LAURENS, V., 2020, Le Français Langue Etrangère, Entre formation et pratiques, Paris
- Robert J.-P., ROSEN E., REINHART C., Faire classe en FLE, Une approche actionnelle et pragmatique, Hachette, 2011

DDLA446B	Méthodologie 1 : recherche documentaire (heures BULAC), professionnelle et atelier stage (18h)	4	Duriez	24H
-----------------	---	----------	---------------	------------

Objectifs et contenus :

Cette préparation au stage vise à apporter aux étudiants tous les outils nécessaires à la réalisation de cette période de mise en situation en milieu professionnel. Cet atelier permettra d'identifier les différentes structures pouvant être des terrains de stage et à mieux appréhender leurs spécificités comme celles des publics qu'elles accueillent.

Nous réfléchirons à définir les compétences à valoriser et celles à développer en tant que futurs stagiaires pendant la recherche de stage et la réalisation du stage.

Nous traiterons de questions telles que :

- Que signifie : « être stagiaire » ?
- Quelles sont les implications d'un point de vue professionnel et humain ?
- Quelles sont les capacités relationnelles d'écoute, de conseil et de responsabilité à mobiliser ?

Modalités d'évaluation CC :

- Tenue d'un journal de bord
- Présentation d'un compte-rendu de lecture d'un article scientifique lié à la thématique du cours.

Code	Langue orientale : à choisir dans l'offre Inalco <i>cf précisions et conditions dans le descriptif page XX</i>	3	24H
A choisir dans l'offre de l'INALCO : - Enseignement d'un minimum de 24h par semestre ; - Se renseigner auprès des secrétariats des départements de langues et des enseignants de langues concernés ; - Contacter l'enseignant de langue concerné pour obtenir son accord ; - Un enseignement validé antérieurement ne peut pas être repris ; - Pour les départements Japon et Corée de l'INALCO, seuls les cours de master peuvent être choisis, après accord des directeurs de ces départements ; Possibilité de s'inscrire à un SPOC si proposé et selon les langues proposées pour l'année en cours			

Semestre 8				
UE1	Didactique des langues à l'ère du numérique – 2 cours	8	Ens.	48H
Tronc commun obligatoire :				
DDL416A	Numérique et technologie en DDL - 1	4	Duriez	24h
Objectifs et contenus : Ce cours a pour but de familiariser les étudiants avec la pluralité des ressources numériques dans lesquelles peut puiser l'enseignant de langue. Il permettra aux étudiants d'expérimenter certains de ces outils et de leur faire prendre conscience de l'importance de la veille pédagogique dans ce domaine. Une réflexion sera également menée sur la modification du rôle de l'enseignant et sur les nouvelles fonctions qu'il est amené à remplir au travers notamment de l'examen des notions de <i>médiation</i>, de <i>médiatisation</i>, d'<i>interaction</i> et d'<i>interactivité</i>. Les questions actuelles portant sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans l'enseignement-apprentissage des langues seront abordées. Modalités d'évaluation CC : - Analyse d'un cours Moodle existant et accompagnement des apprenants dans le cadre de ce cours asynchrone - Amélioration et mises à jour d'un cours Moodle à destination d'apprenants de Fle Bibliographie éventuelle : - CORDINA D., RAMBERT J., ODDOU M., Pratiques et projets numériques en classe de fle, Cle International, 2017 - MANGENOT, Formation en ligne et MOOC : Apprendre et se former en langue avec le numérique, Hachette, 2017 - GUNEOT F., L'IA Educative, L'intelligence artificielle dans l'enseignement supérieur, Bréal, 2023				
DDL416B	Evaluation et certifications	4	Dangeon	24h
Objectifs et contenus : Les objectifs du cours évaluation et certification sont les suivants : - Connaître les différents principes et la méthodologie de l'évaluation. - Connaître les principales certifications en FLE, leurs enjeux, leur diffusion à l'international. - S'approprier le Cadre européen commun de référence pour les langues. - Évaluer des compétences en langue selon une perspective actionnelle. - Concevoir des tâches et des outils d'évaluation. Le cours est conçu selon une approche participative et interactive et alternera réflexion théorique et ateliers pratiques. Modalités d'évaluation CC : un devoir maison pour 40% de la note finale et un partiel en fin de semestre 60% de la note finale Modalités d'évaluation CT : En cours d'actualisation Bibliographie éventuelle : En cours d'actualisation				

UE2	Approches linguistiques pour l'enseignement des langues – 2 cours	6	Ens.	48 h
Tronc commun obligatoire :				
DDL426A	Recherches sur l'observation de classes	3	Peigné	24 h
Objectifs et contenus : Ce cours a pour objectif de solliciter explicitement l'expérience vécue d'apprenant et la mobiliser dans la projection d'une pratique d'enseignement des langues. Les étudiants construiront une réflexion certaine et un positionnement par rapports aux pratiques d'enseignement/apprentissage à partir de la mise en perspective de leur parcours (formel ou non, guidé ou non, etc.) d'apprenant de langues, et dans l'objectif de complexifier leur regard par le passage au rang d'observateur d'une classe de langue : que se passe-t-il en classe ? Comment observer une classe ? Pour faire quoi ? Selon quel positionnement ? En quoi et comment cela peut-il nous être utile en tant que (futur/e) enseignant(e) ? La question de l'observation de classe en tant qu'outil et pratique de recherche sera également étudiée Modalités d'évaluation CC : assiduité/ponctualité/ Participation & travaux à rendre Modalités d'évaluation CT : adapté selon conditions du groupe concerné Bibliographie indicative : Sera donnée en cours				
Un cours au choix parmi :				
DDL426B	Elaborer un cours de langue 1 (enseigner l'oral), adossé à FLEBA2004 (ou autre cours)	3	Hurpeau -Fujioka	24 H
Objectifs et contenus : Ce cours a pour but d'approfondir les notions et principes didactiques pour la classe de langue, notamment FLE/FLS, et de mettre en relation concepts théoriques et pratique pédagogique. Suite aux observations d'un cours d'oral du service commun de français de perfectionnement de l'Inalco (FRA), les étudiants élaboreront puis mettront en œuvre des activités orales permettant de travailler les différentes compétences, dont la compétence phonologique et ce, dans une classe multilingue de niveau A2. NB : suivre ce cours en option implique une présence à un cours FRA de 19h30 sur le semestre Modalités d'évaluation CC : Cette matière sera évaluée sur l'élaboration et mise en œuvre du cours A2 et sur l'analyse réflexive et la fiche pédagogique améliorée à rendre à la fin du semestre. Modalités d'évaluation CT : En cours d'actualisation Bibliographie éventuelle : Alliance Française, Aude CHAUVET, 2008, Référentiel de l'Alliance française pour le Cadre européen commun, CLE International Paola BERTOCCHINI, Edvige COSTANZO, 2017, Manuel de formation pour le professeur de FLE, CLE International				

Christine TAGLIANTE, 2006, La classe de langue - Techniques et pratiques de classe, CLE International

Christine TAGLIANTE, 2016, L'évaluation et le Cadre européen commun, CLE International

Cours ouverts à la navigation à UPC : en cours d'actualisation pour 25-26

Cours ouverts à la navigation à USN : en cours d'actualisation pour 25-26

UE3	Arts, cultures et enseignement des langues – 2 cours	6	Ens.	48h
Tronc commun obligatoire :				
DDL436A	Langues et sociétés multiculturelles	3	Forlot	24h
Objectifs et contenus : Dans ce séminaire, nous discuterons de situations plurilingues complexes, notamment des différentes configurations sociétales visant à faire face aux diversités ethnoculturelles et linguistiques. Plusieurs notions, plus ou moins connues, seront approfondies (bilinguisme, diglossies, paysages linguistiques, multiculturalisme, communautés, langues "patrimoniales", etc.), à la fois d'un point de vue théorique mais aussi de façon concrète et appliquée à des études de cas. Modalités d'évaluation CC : Participation ; un examen sur table (ou en ligne) et un travail à rendre Modalités d'évaluation CT : Un examen sur table (ou en ligne) Bibliographie éventuelle : En cours d'actualisation				

Un cours au choix parmi :				
ASEB426A	Multilinguisme et société en Asie du Sud-Est	3		24H
Cours ouverts à la navigation à UPC : en cours d'actualisation pour 25-26				
Cours ouverts à la navigation à USN : en cours d'actualisation pour 25-26				

UE4	Professionalisation – 4 cours	10	Ens.	78h
Tronc commun obligatoire :				
DDL446A	Initiation recherche et écriture du mémoire	3	Peigné	24h
Objectifs et contenus : Ce séminaire permet de s'initier à une démarche de recherche en sciences humaines et sociales, notamment en didactique des langues. Ce séminaire permettra de démarrer une réflexion où chacun.e va s'interroger sur une thématique d'intérêt de recherche pour le Master, que l'on va travailler pendant le semestre de manière à aboutir à une première problématique que l'on interrogera à l'épreuve du terrain par une première enquête (menée dans l'UE 4 avec la « recherche encadrée »). Ce séminaire a pour objectif de permettre aux étudiants d'éprouver dès l'année de M1 une problématique de recherche, qu'ils choisiront de poursuivre ou modifier pour leur mémoire de master 2. Modalités d'évaluation CC : assiduité/ponctualité/ Participation & travaux à rendre Modalités d'évaluation CT : Adapté selon conditions Bibliographie éventuelle : Sera donnée en cours				

DDL B446B	Accompagnement à la professionnalisation (stage et rapport d'expérience)	3	Duriez	18h
Objectifs et contenus : Ce cours constitue un accompagnement des étudiants-stagiaires dans la réalisation de leur retour réflexif suite à leur stage. Outre les aspects pratiques liés au stage, ce module sera l'occasion de travailler les aspects relatifs au respect d'un calendrier, à l'identification de problématiques, au développement d'un regard critique, à une mise en mots de l'expérience vers le rapport écrit.				
Modalités d'évaluation CC : - Retour réflexif au sujet de l'expérience vécue en stage				
DDL B446C	Méthodologie 2 : travail de recherche encadré	2	Peigné	12h
Objectifs et contenus : Ce cours est le TD lié au CM « initiation à la recherche » et permet aux étudiants de mettre en place une première démarche de réflexion de recherche en sciences humaines et sociales afin d'éventuellement aboutir à une problématique de recherche. Une première démarche d'enquête est menée individuellement, accompagnée par le groupe et étayée par l'enseignante.				
Modalités d'évaluation CC : assiduité/ponctualité/ Participation & travaux à rendre				
Modalités d'évaluation CT : Adapté selon conditions				
Bibliographie éventuelle : Sera donnée en cours				
Code	Langue orientale : à choisir dans l'offre Inalco cf précisions dans descriptif du M1S7	2		24h

Master 2 DDL / 2025-2026 <u>Descriptifs des cours</u>	ECTS		Volume horaire
---	------	--	----------------

Semestre 9				
UE1	Pratique de la recherche et professionnalisation – 2 cours	6	Ens.	48 H
Tronc commun obligatoire :				
DDLA516A	Fondamentaux de la méthodologie du mémoire et de la recherche : vers le mémoire	3	Forlot/Peigné /collègues	24 h
Objectifs et contenus : Ce cours a pour objectif de construire les étapes nécessaires à la réalisation du mémoire de M2, notamment en traçant le sens d'une démarche de recherche du Master à la thèse, en se situant dans les grands courants méthodologiques, en détaillant les outils de recherche disponibles, ou encore l'importance d'une démarche de réflexion critique de recherche. Ce travail accompagne le démarrage concret du travail de mémoire de M2 qui se prépare sur l'année et se fera à partir de plusieurs interventions. Modalités d'évaluation CC : En cours d'actualisation Modalités d'évaluation CT : En cours d'actualisation Bibliographie éventuelle : En cours d'actualisation				
DDLA516B	Séminaire de recherche DDL	3	Forlot / Peigné	24 h
Objectifs et contenus : Ce séminaire consiste en une introduction à la recherche en sciences humaines et sociales, particulièrement en didactique des langues et en sociolinguistique, avec partage et discussion de travaux de recherche, en groupe et en accueillant des enseignants-chercheurs également. Ce séminaire peut être l'occasion de réunions de recherche ou de l'élaboration d'une recherche, selon les années. Modalités d'évaluation CC : En cours d'actualisation Modalités d'évaluation CT : En cours d'actualisation Bibliographie éventuelle : En cours d'actualisation				

UE2	Contextes d'enseignement, politiques linguistiques et éducatives – 2 cours	8	Ens.	48h
Tronc commun obligatoire :				
DDLA526A	Didactique de langues et systèmes éducatifs	4	Forlot	24h
Objectifs et contenus : Situé dans le domaine des politiques linguistiques éducatives, l'objectif de ce cours est de réfléchir aux dimensions institutionnelles de l'enseignement-apprentissage des langues, en étudiant notamment l'évolution et à la répartition de l'offre linguistique dans différents systèmes, en problématisant cette évolution avec des questions sociologiques, économiques et bien entendu didactiques. Le cours examine également le lien et les éventuels décalages entre les préconisations didactiques institutionnelles et les pratiques de terrain concernant l'enseignement des langues. Sont examinées un certain nombre de situations éducatives concrètes, entre autres la question de la scolarisation des enfants non locuteurs de la langue de l'école, l'enseignement immersif et/ou bilingue, les didactiques dites du plurilinguisme, la problématique de l'enseignement des langues rares et/ou régionales, la place omniprésente de l'anglais dans les systèmes éducatifs, etc. Diverses situations, en Europe, dans les Amériques et en Asie sont présentées, et enrichies par les contributions des étudiants.				
Modalités d'évaluation CC : Participation en cours de semestre et/ou travail à remettre.				
Modalités d'évaluation CT : Un examen sur table ou un travail à rendre				
Bibliographie indicative Beacco, J.-C. 2016. <i>Ecole et politique linguistique. Pour une gestion de la diversité linguistique</i> . Paris : Didier. Coste, D. 2010. « Diversité des plurilinguismes et formes de l'éducation plurilingue et interculturelle », <i>Recherches en didactique des langues et des cultures</i> [En ligne], 7-1. http://journals.openedition.org/rdlc/2031 . DOI : 10.4000/rdlc.2031 Eurydice, 2023. <i>Key Data on Teaching Languages in Europe</i> . https://eurydice.eacea.ec.europa.eu/publications/key-data-teaching-languages-school-europe-2023-edition Moore, D. 2006. <i>Plurilinguismes et école</i> . Paris : Didier, collection LAL. Piccardo, E., Germain-Rutherford, A. & Lawrence, G. (Eds.). 2021. <i>The Routledge Handbook of Plurilingual Language Education</i> . London: Routledge.				
Un cours au choix parmi :				
DDLA526B	Politiques linguistiques et DDL (ouvert en M1 et M2) : Japon – Corée – Chine (2025-2026) Afrique et monde arabe (2026-2027)	4	E.Suzuki et multi	24H
Objectifs et contenus : cf M1S7				
DDLA526D	Normes et variations en DDL (si non pris en M1)	4	Forlot	24H
Objectifs et contenus : cf M1S7				
Pas de cours ouverts à la navigation à USN en 25-26 (à confirmer)				
Pas de cours ouverts à la navigation à UPC en 25-26 (à confirmer)				

UE3	Arts, littérature et création en enseignement des langues – 2 cours	8	Ens.	48h
Tronc commun obligatoire :				
DDLA536A	Elaborer un cours de langue 2 (enseigner l'écrit) – adossé à FLAB1001 ou équivalent	4	Duriez	24h
Objectifs et contenus : Ce cours a pour but d'approfondir les notions et les concepts didactiques opératoires pour la classe de langue, particulièrement en situation d'apprentissage en tant que langue étrangère, avec un questionnement impliquant la posture de l'enseignant. Les étudiants de Master seront mis en situation d'observation et d'enseignement dans le cadre d'un cours de FLE orienté sur l'enseignement de l'écrit. Les situations pratiques observées dans le cadre du cours de FLE seront discutées et participeront au développement d'une autonomie dans l'élaboration concrète d'un enseignement de langue. <u>Savoir-être</u> : être à l'écoute de la classe, développer une capacité d'analyse didactique et de retour critique sur soi, renforcer son adaptabilité et son sens pédagogique, disposer d'un réactivité exploitable en situation de classe. <u>Savoirs</u> : comprendre les objectifs didactiques d'une tâche pédagogique donnée, savoir mener une activité de classe, savoir créer un cours cohérent tenant compte d'une progression vers des objectifs définis. Mobiliser des compétences écrites irréprochables (fond et forme) et des connaissances didactiques, savoir gérer le quotidien et les exigences d'un cours de langue étrangère. La spécificité de l'enseignement de l'écrit auprès d'un public non-lecteur/non-scripteur sera également abordée. Modalités d'évaluation CC : - Ecrit réflexif analysant la séance pédagogique menée et prenant en compte les observations des pairs - Investissement dans l'accompagnement des journaux de bord des apprenants Bibliographie : - ALLOUCHE V. et MAURER B., L'écrit en FLE, Travail du style et Maîtrise de la langue, Pum, 2009. - ROSEN E., REINHARDT C., ROBERT J.-P., <i>Faire la classe en FLE: une démarche actionnelle et pragmatique</i>, Paris, Éditions Hachette, 2022 - PESCHEUX M., <i>Analyse de pratique enseignante en FLE/S: mémento pour un enseignant-ergonome</i>, Paris, L'Harmattan. - TAGLIANTE, C., 2006, La classe de langues, Paris, CLE International, 2007 - BABOT, M. V., HELMAN, S., & PASTOR, R. « Didactique de l'écrit: recherches et perspectives ». <i>Ela. Études de linguistique appliquée</i>, 4, 395-404, 2007 - <i>Le Français dans le Monde</i>, Recherche et applications n°51, janvier 2012, « Didactique de l'écrit et nouvelles pratiques d'écriture. »				

Un cours au choix parmi :				
AMAA526B	Littérature maghrébine 2	4	Aït Ferroukh	24 H
Objectifs et contenus : En cours d'actualisation Modalités d'évaluation CC : En cours d'actualisation Modalités d'évaluation CT : En cours d'actualisation Bibliographie éventuelle : En cours d'actualisation				
ASUA426B	Multilinguisme en Asie du sud	4	Haque	24H
Objectifs et contenus : En cours d'actualisation Modalités d'évaluation CC : En cours d'actualisation Modalités d'évaluation CT : En cours d'actualisation Bibliographie éventuelle : En cours d'actualisation				
AOIA426A	Littérature orale en Afrique	4	Andria mampianina	24H
Objectifs et contenus : En cours d'actualisation Modalités d'évaluation CC : En cours d'actualisation Modalités d'évaluation CT : En cours d'actualisation Bibliographie éventuelle : En cours d'actualisation				
Pas de cours ouverts à la navigation à USN en 25-26 (à confirmer)				
Pas de cours ouverts à la navigation à UPC en 25-26 (à confirmer)				

UE4	Ingénierie de formation et humanités numériques – 2 cours	8	Ens.	48 h
Tronc commun obligatoire :				
DDLA546A	Numérique et technologies en DDL – 2	4	Duriez	24 h
Objectifs et contenus : L'objectif de ce cours est de faire le point sur l'enseignement/apprentissage avec les outils numériques afin de savoir comment et à quelles fins intégrer les technologies numériques à une séquence pédagogique synchrone et asynchrone. Afin de répondre à cette question, nous présenterons et expérimenterons différents matériels à utiliser en présentiel et en distanciel. Nous aborderons les notions de e.learning, de classe inversée, de scénarisation, d'accompagnement dans le cadre de formations à distance ou hybride. Modalités d'évaluation CC : - Conception d'une fiche pédagogique pour la transformation d'un cours en présentiel synchrone en cours en distanciel - Conception d'un escape game pédagogique				

Bibliographie éventuelle :

- Guichon, N., Intégrer le numérique dans l'enseignement des langues, 2017
- Schmoll, L. « L'emploi des jeux dans l'enseignement des langues étrangères : Du traditionnel au numérique », Sciences du jeu [En ligne], 5 <http://journals.openedition.org>, 2016
- Mangenot, F. & Louveau, E., Internet et la classe de langue. Paris : CLE International, 2006
- Nissen, E., Formation hybride en langues : Articuler présentiel et distanciel. Paris, France : Didier, 2019
- Schmoll, L. « L'emploi des jeux dans l'enseignement des langues étrangères : Du traditionnel au numérique », Sciences du jeu [En ligne], 5 <http://journals.openedition.org>, 2016
- Soubrié, T. Penser le numérique : Orientations pédagogiques et préoccupations de recherche en didactique des langues. Apprentissage des Langues et Systèmes d'Information et de Communication, 23. Repéré à <http://journals.openedition.org/alsic/4687>, 2020
- Site scape.enepe.fr, Escape games ou jeux d'évasion pédagogiques.

DDLA546B	Ingénierie de formation et méthodologie : 12h intervenant pro FEI, 12h accompagnement (problématisation, recherche, stage éventuel, mémoire)	4	Meynadier (F.E.I.)/ Forlot/ Peigné	24 h
-----------------	---	----------	---	-----------------

Objectifs et contenus :Partie France Education International :

Ce cours vise à initier les étudiants à l'ingénierie de formation à travers une approche professionnalisante, orientée vers la gestion de projets. Il articule théorie et mise en pratique autour des grandes étapes du cycle de formation.

Les thématiques abordées incluent notamment :

- la distinction entre ingénierie pédagogique et ingénierie de dispositifs ;
- l'analyse des besoins et la rédaction de cahiers des charges ;
- la réponse à des appels d'offres ou appels à projet ;
- la planification de projets ;
- l'introduction aux outils de gestion (Gantt, PERT, Kanban, matrice SWOT, gestion des risques) ;
- la qualité en formation (démarche d'amélioration continue, référentiels) ;

Des mises en situation et travaux appliqués permettent aux étudiants de construire des dispositifs de formation contextualisés, avec une attention particulière portée à l'analyse stratégique, à la formalisation des objectifs.

Modalités d'évaluation CT :

Épreuve écrite lors de la dernière séance.

Bibliographie éventuelle :

Maes, Jérôme & Debois, François (2025). *La boîte à outils du chef de projet – 4^e éd. : 80 outils clés en main*. Dunod.

Marchat, Hugues (2008). *La conduite de projet* (3^e éd., 10 juillet 2008). Éditions d'Organisation.

Partie accompagnement : Ce cours constitue un accompagnement à la prise en charge par l'étudiant de son mémoire par une réalisation écrite aboutie. Il sera l'occasion de travailler, collégalement et individuellement, les aspects relatifs au respect d'un calendrier, à l'identification et à la discussion de notions, au développement d'un regard critique sur son parcours, à l'élaboration d'une problématique et d'une réflexion scientifique tout autant qu'à la production d'un écrit académique de Master 2.

Modalités d'évaluation CC :

En cours d'actualisation

Modalités d'évaluation CT :

En cours d'actualisation

Bibliographie éventuelle :

En cours d'actualisation

Semestre 10				
UE1	Pratique de la recherche et professionnalisation – 2 cours	2	Ens.	24H
Tronc commun obligatoire :				
DDL516A	Méthodologie 4 : écriture du mémoire	1	Forlot/ Peigné	24h
Objectifs et contenus : Ce module accompagne les étudiants dans leur recherche et leurs pratiques d'enseignements liées à l'obtention du master. Les étudiants sont amenés à interagir quant à leurs pratiques de terrain (en France ou à l'international) ainsi que leur réflexion de recherche pour la rédaction du mémoire, vers la soutenance.				
Modalités d'évaluation CC : En cours d'actualisation Modalités d'évaluation CT : En cours d'actualisation Bibliographie éventuelle : En cours d'actualisation				
DDL516B	Stage et/ou terrain de recherche	1		
UE2	Mémoire	28		
DDL526	Rédaction et soutenance du mémoire	28		

Note : les descriptifs et modalités d'évaluation sont donnés à titre indicatif, sous réserve de modifications qui seront annoncées par les enseignants concernés à la rentrée ou en cours de semestre.